



LABORATOIRE DES TRAVAUX PUBLICS DE POLYNESIE¹

S.A.E.M au capital de 120 000 000 FCP – SIEGE SOCIAL : 261 VALLEE DE TIPAERUI – PAPEETE
RCS 8698B – n° TAHITI 616292
BP 404 – 98713 PAPEETE TAHITI
TEL (689) 40 42 02 09 – FAX (689) 40 42 45 10
EMAIL : secretariat@labotp.pf – SITE INTERNET : <http://www.labotp.pf>

1964 – 2017

**53 ans d'expertise au Fenua
qui font la différence**

Papeete le 16 mai 2017

COMMUNE DE PAPARA

BP : 120 275

98712 – PAPARA

N/REF : ER/et

Dossier : 17 231

Chargé d'Affaires : Enzo TEFAATAU

PRELEVEMENT AVEC ENVOI ET ANALYSE AMIANTE

PROCES VERBAL D'ESSAIS N° 17/0533

- Essais effectués à la demande de : **COMMUNE DE PAPARA**
BC N° 169 du 09/05/17 suivant
Proposition financière N° M002.7.0336 du 10/04/17
- Chantier : **DECHARGE SAUVAGE DE LA TAHARUU – COMMUNE DE PAPARA**
Prélèvements de matériaux et produits pouvant contenir de l'amiante réalisés par le LABO TP.
- Date des prélèvements : Le 07/04/2017
- Date d'analyse : Echantillon transmis au laboratoire d'analyse le 07/04/17
Echantillon reçu par le laboratoire sous-traitant le 19/04/17
Analyses effectuées le 02/05/17
Réception du résultat par mail le 02/05/17
Le 10/05/17 : Transmission du BC
- Accompagnateur : Présence d'agents de la Mairie et Police Municipale lors de la visite

Avertissement : ce rapport comporte 7 pages et ne peut être reproduit qu'intégralement



GEOTECHNIQUE – GEOLOGIE – HYDROGEOLOGIE
EXPERTISE DU BATIMENT – TECHNIQUES ROUTIERES
ENVIRONNEMENT – MATERIAUX – INSTRUMENTATION ET
MESURES – MAITRISE D'OEUVRE



Assistance technique du CEBTP
Centre d'Expertise du Bâtiment et des Travaux Publics
12, avenue Gay Lussac
ZAC La Clef Saint Pierre
78990 ELANCOURT

METHODOLOGIE

Les matériaux ont été prélevés par le LABO TP lors de la visite du 07/04/2017.

Les échantillons sont envoyés dans un laboratoire métropolitain agréé COFRAC pour analyse au microscope optique à lumière polarisée (MOLP) et/ou au microscope électronique à transmission (MET) avec analyseur en dispersion d'énergie des rayons X.

Le référencement des échantillons ont été effectués comme suit :

- Echantillon : Conduite en fibrociment – FC 1
- Echantillon : Conduite en fibrociment dans bloc béton – FC 2
- Echantillon : Carrelage beige sur bloc béton – CO 3
- Echantillon : Carrelage blanc sur bloc béton – CO 4



Prélèvement FC1



Prélèvement FC2



Prélèvement CO3



Prélèvement CO4

CONCLUSION DU RAPPORT

- Echantillon FC1 : **Présence de fibres d'amiante de type Chrysotile**
- Echantillon FC2 : **Présence de fibres d'amiante de type Chrysotile et Crocidolite**
- Echantillon CO3 : **Pas de présence d'amiante**
- Echantillon CO4 : **Pas de présence d'amiante**

Le rédacteur du PV,

B. TEMAURI

Le Contrôle interne,

E. TEFAATAU

VUE D'ENSEMBLE DE LA DECHARGE SAUVAGE

Prélèvement FC 1



Prélèvement FC 2



LTPP
 Service Comptabilité TEFAATAU
 Route de Tipaerui
 BP 404
 98713 PAPEETE TAHITI

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-LE-056235-01

Version du : 02/05/2017 8:18

Page 1/1

Dossier N° : 17A015294

Date de réception : 19/04/2017

Date d'analyse : 26/04/2017

Référence Dossier : Commande EOL n° 006-10514-227541

DECHARGE TAHARUU

N° éch.	Référence client	Description visuelle de la couche	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
001	FC 1 / Décharge sauvage Taharuu / Conduite en fibro-ciment	Matériau dur fibreux de type fibres-ciment (gris)	MOLP *	2	-	Fibres d'amiante de type chrysotile

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée selon la norme HSG 248 - Appendice 2

NB 1 Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 Le laboratoire a validé sa limite de détection. Il garantit de donner un résultat positif pour les fibres recherchées si leur teneur dans l'échantillon est supérieure ou égale à 0,1% en masse.



Véronique Motsch
 Chef de Service

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS

20, rue du Kochersberg
 67700 Saverny, FRANCE

Tél : +33 3 88 91 19 11 - Fax : +33 3 88 91 85 31 - Site Web : www.eurofins.fr/ldb

S.A.S. au capital de 1 530 320 € RCS Saverny SIRET 489 017 897 00013 TVA FR95 489 017 897 APE 7120B

ACCREDITATION
 N° 1-1751
 Portée disponible sur
 www.cofrac.fr



LTPP
Service Comptabilité TEFAATAU
Route de Tipaerui
BP 404
98713 PAPEETE TAHITI

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-LE-056236-01

Version du : 02/05/2017 8:26

Page 1/1

Dossier N° : 17A015294

Date de réception : 19/04/2017

Date d'analyse : 26/04/2017

Référence Dossier : Commande EOL n° 006-10514-227541

DECHARGE TAHARUU

N° éch.	Référence client	Description visuelle de la couche	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
002	FC 2 / Décharge sauvage Taharuu / Conduite en fibro-ciment dans bloc béton	Matériau dur fibreux de type fibres-ciment (gris)	MOLP *	4	-	Fibres d'amiante de type chrysotile, crocidolite

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée selon la norme HSG 248 - Appendice 2

NB 1 Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 Le laboratoire a validé sa limite de détection. Il garantit de donner un résultat positif pour les fibres recherchées si leur teneur dans l'échantillon est supérieure ou égale à 0.1% en masse.



Véronique Motsch
Chef de Service

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS

20, rue du Kochersberg
67700 Saverne, FRANCE

Tél: +33 3 88 91 19 11 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/nhb

S.A.S. au capital de 1 530 320 € RCS Saverne SIRET 489 017 897 00013 TVA FR95 489 017 897 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1-1751
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

